

Après quoi, le *Bill* grossoyé du Conseil Législatif, intitulé, "Acte pour prévenir l'abus des oppositions afin d'annuler, afin de distraire et afin de charge," a été lu pour la première fois.

Mr. *Bedard* a proposé, secondé par Mr. *Bourdages*, qu'un Comité de sept Membres soit appointé pour faire des recherches sur les points constitutionnels et d'usage Parlementaire mentionnés dans la Réponse de Son Excellence le Gouverneur en Chef à l'humble adresse de cette Chambre à Son Excellence, présentée ce jour à Son Excellence, et faire rapport avec toute la diligence convenable.

La Chambre s'est divisée sur la question, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

Pour

Messieurs *Blanchet*, *Bourdages*, *Bedard*, *J. L. Papineau*, *Taschereau*, *Borgia*, *Drapeau*, *Fortin*, *Saint Julien*, *Robitaille*, *Lee*, *Huot*, *Meunier*, *Durocher*, *B. Panet*, *Langlois*, *Beauchamp* et *Debartzch*.

Contre

Messieurs *McCord*, *Blackwood*, *Mure*, *Dénécheau*, *Rofs Cuthbert* et *Gugy*.

Ainsi il a été résolu dans l'affirmative.

ORDONNE, que Mr. *Bedard*, Mr. *Bourdages*, Mr. *Taschereau*, Mr. *Borgia*, Mr. *Blanchet*, Mr. *Debartzch* et Mr. *J. L. Papineau* composent le dit Comité.

Une Petition de divers Maitres de Poste entre les Cités de *Québec* et *Montréal*, dont les noms y sont souffignés, a été présentée à la Chambre par Mr. *Rofs Cuthbert*, laquelle a été reçue et lue ; —
Exposant : — Que les Supplians ont l'honneur de représenter à cette Chambre, qu'animés par l'amour de leur devoir, ils se sont efforcés
de